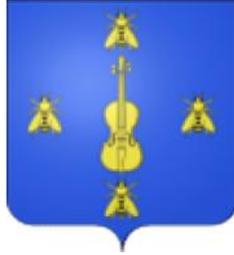


PROCES VERBAL DU 10 AVRIL 2017



Séance du Conseil Municipal

L'an deux mille dix sept et le dix avril, à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Lamelouze s'est réuni à la Mairie au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Madame Laure BARAFORT, Maire.

Date de convocation : le 05 avril 2017

Date d'affichage : le 05 avril 2017

Nombre de conseillers : 7

En exercice : 7

Présents : 6

Votants : 7

Votants par procuration : 1

Absents excusés : 1

Absent : Mr JACQUOT Jean-Michel

Présents : Mme BARAFORT Laure, Mr SOUSTELLE Thierry, Mr GARNIER Jean-Claude, Mr CHABROL Jean-Luc, Mr MAZOYER Pierre, Mme DONNARD Christine.

Procurations de :

Absents excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Mr CHABROL Jean-Luc

Début de séance : 19 heures

Délibération N° 2017-102 Demande de subvention au Parc National des Cévennes dans le cadre de la Révision du PLU

La commune est signataire de la Charte du Parc National des Cévennes, et a signé une convention d'application 2015-2016 mettant en œuvre des objectifs et des orientations de la charte en date du 14 octobre 2015.

L'article 1 en stipule les objets et les actions prioritaires identifiées par les deux partenaires notamment la révision du document d'urbanisme. (Élaboré en 2007)

La collectivité s'engage à associer l'établissement public dès le début de la démarche, de définir un PLU compatible avec les orientations de la Charte, de prendre en compte l'enjeu « exploitation des sources fossiles » (référence Charte Mesure 4.2.1).

Mme le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal de solliciter auprès du PNC :

- Un accompagnement technique tout au long de la démarche,
- Un soutien financier sous réserve de la validation par les instances de l'établissement public.

Le conseil municipal s'exprime dans ce sens.

Voté : A l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole.

La séance est levée à 19 heures et 05 minutes.

Maire

Laure BARAFORT